



République Française
Département HAUT-RHIN
Commune de SEPPOIS-LE-BAS

Séance du 23 Septembre 2025

Liste des délibérations

L'an 2025 et le 23 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de séance du Conseil Municipal sous la présidence de M. BARNABE Maurice, Maire.

Le conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

POINT 1 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Délibération n° 2025_028 approuvée.

POINT 2 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

Délibération n° 2025_029 approuvée.

POINT 3 - TRAVAUX DANS LA COUR DE L'ECOLE MATERNELLE

3.1. REMPLACEMENT DU PREAU DE L'ECOLE MATERNELLE

Délibération n° 2025_030 approuvée.

3.2. VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE MATERNELLE

Délibération n° 2025_031 approuvée.

POINT 4 - LOCATION DE L'APPARTEMENT SIS 8 PLACE DU MARCHE, 1^{ER} ETAGE, PORTE DROITE

Délibération n° 2025_032 approuvée.

POINT 5 - AVENANT A LA CONVENTION D'ASSISTANCE AU CONTROLE ET A LA CONFORMITE DES AUTORISATIONS D'URBANISME DELIVREES PAR LA COMMUNE PROPOSE PAR LE PETR DU PAYS DU SUNDGAU

Délibération n° 2025_033 approuvée.

POINT 6 - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU 2024

Délibération n° 2025_034 approuvée.

Affiché le :

29 SEP. 2025

POINT 7 - MOTION DE SOUTIEN AUX OFFICINES

Délibération n° 2025_035 approuvée.

POINT 8 - DESIGNATION DE DEUX REFERENTS ESPECES A ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE (EESH)

Délibération n° 2025_036 approuvée.

POINT 9 – DIVERS ET COMMUNICATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance à 20h40.

Seppois-le-Bas, le 26 septembre 2025

Le Maire, Maurice BARNABE

